

Annuaire n°2 Péana CM
du 15/03/2022

Débat d'orientation budgétaire

ANNEE 2022

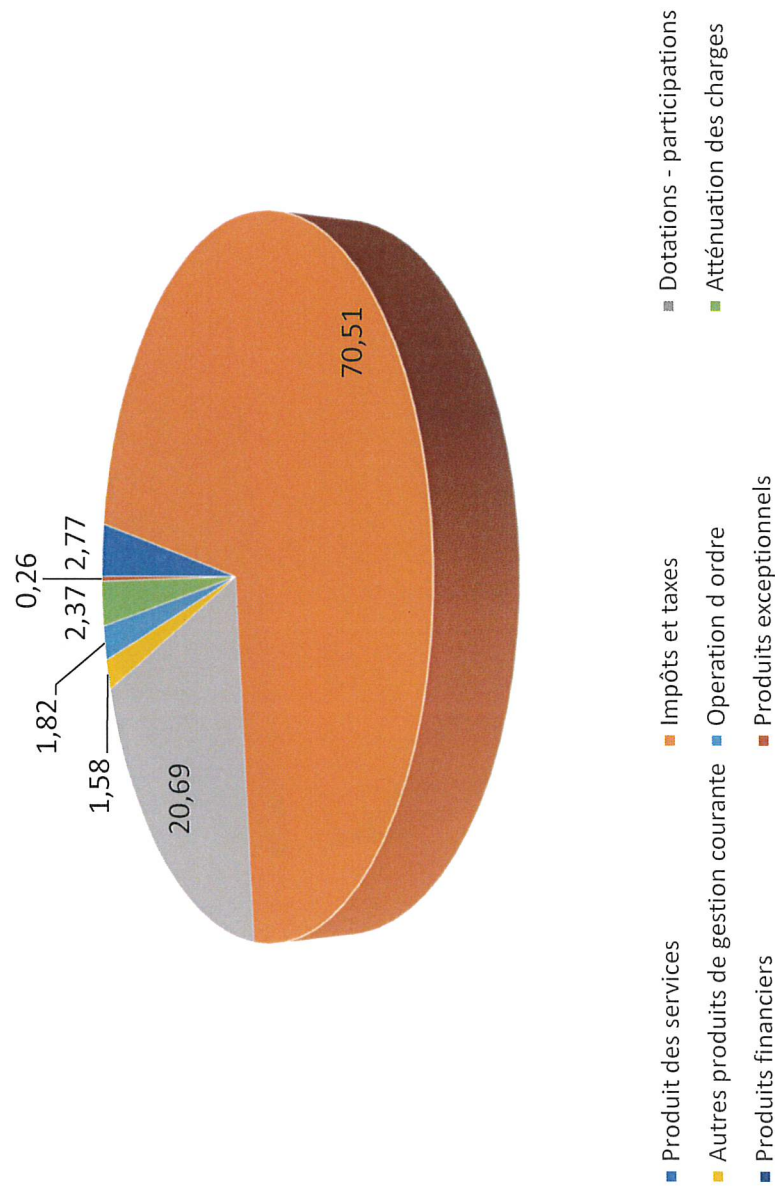
ANNEXE N°2 CM DU 15/03/2022

Sommaire

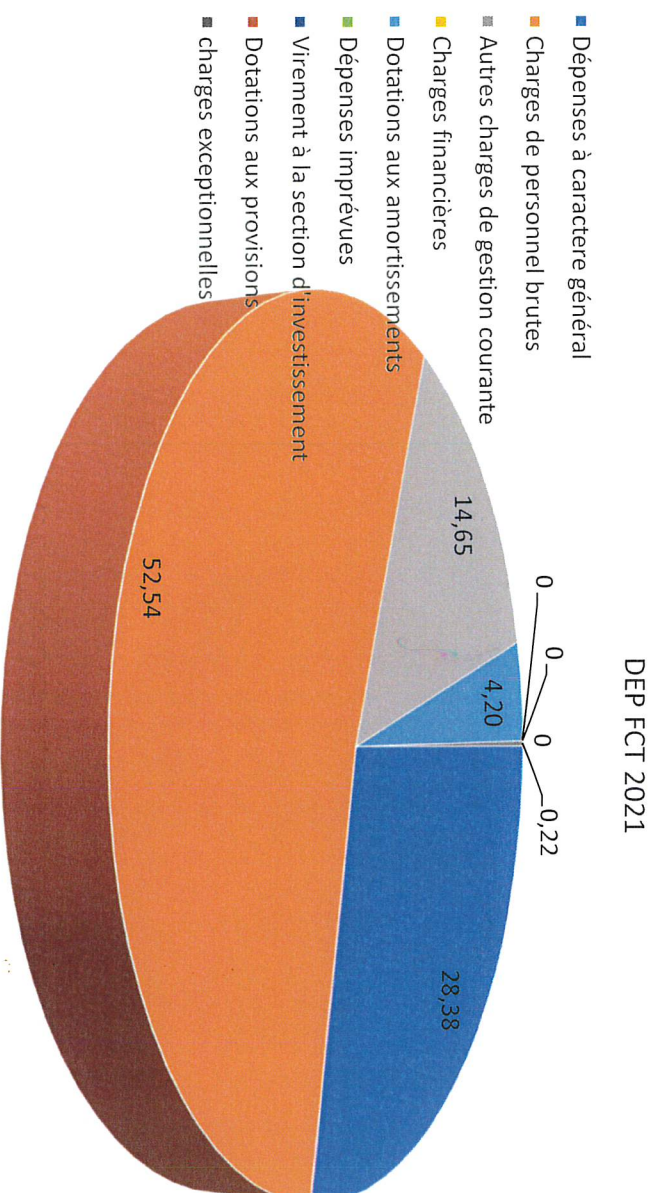
- Partie 1 : RESULTATS EXERCICE 2021
- Partie 2 : RESULTATS DE CLOTURE 2021
- Partie 3 : RESTES A REALISER IVT DEP ET REC
- Partie 4 : AFFECTATION DU RESULTAT
- Partie 5 : ETAT DE LA DETTE
- Partie 6: ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS
FONDAMENTAUX
- Partie 7 :PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2022
- Annexes : données chiffrées INSEE

Répartition des recettes de fonctionnement

RECETTES FCT 2021 HORS EXC REPORTE



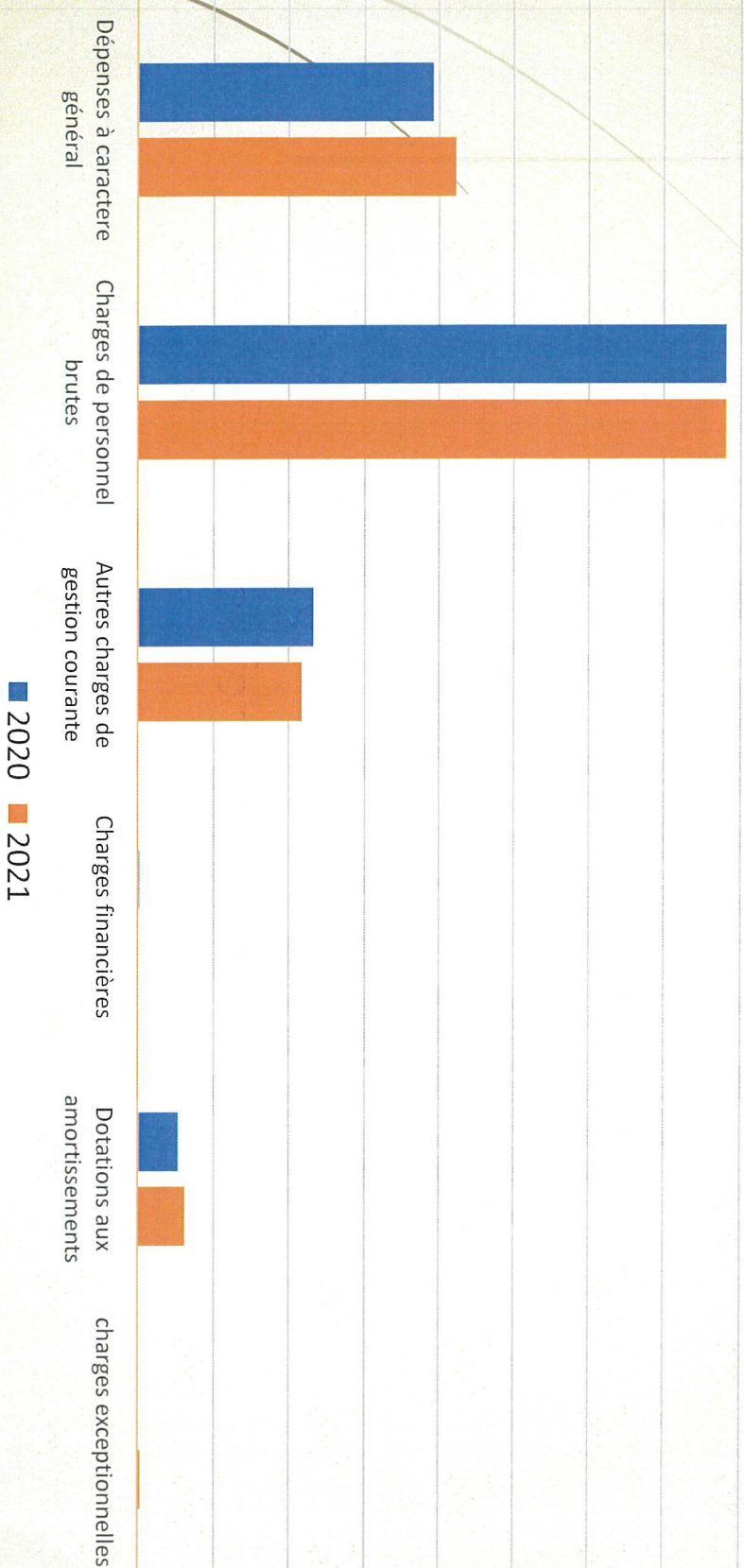
Répartition des dépenses de fonctionnement



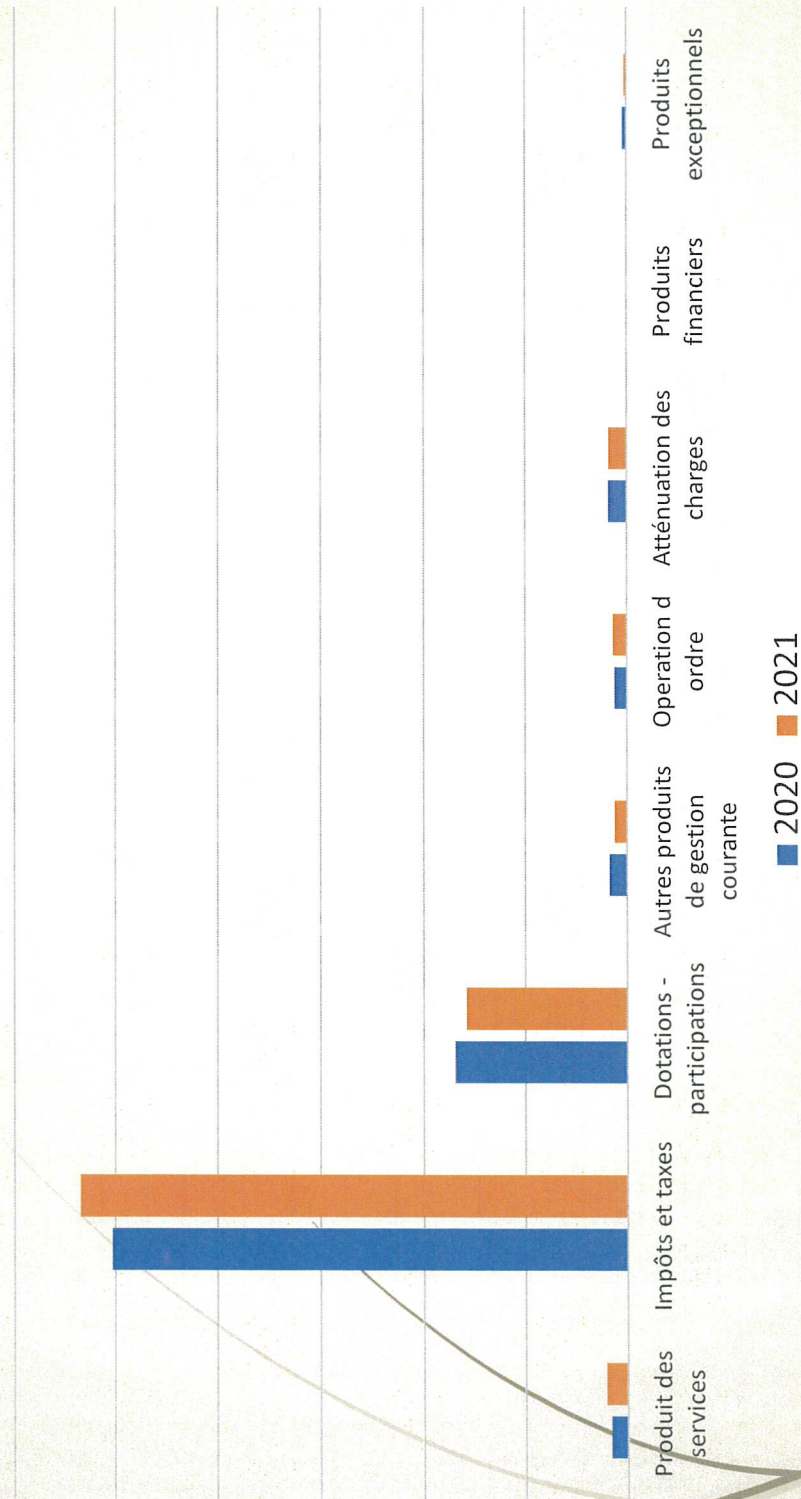
Comparatif fonctionnement 2020-2021

		2020	2021	%
DEPENSES				
011	Dépenses à caractère général	783 289,17 €	843 706,82 €	7,16%
012	Charges de personnel brutes	1 561 418,01 €	1 561 812,15 €	0,03%
65	Autres charges de gestion courante	465 225,45 €	435 472,80 €	-6,83%
66	Charges financières	4 076,01 €	9,70 €	
042	Dotations aux amortissements	106 381,92 €	124 934,65 €	14,85%
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
68	Dotations aux provisions			
67	charges exceptionnelles		6 444,28 €	100,00%
	Total	2 920 390,56 €	2 972 380,40 €	1,7491%
RECETTES				
70	Produit des services	81 175,00 €	105 142,80 €	22,80
73	Impôts et taxes	2 517 177,75 €	2 674 807,07 €	5,89
74	Dotations - participations	844 376,15 €	784 768,48 €	-7,60
75	Autres produits de gestion courante	89 123,94 €	59 837,52 €	-48,94
042	Operation d ordre	61 475,97 €	68 849,64 €	10,71
013	Atténuation des charges	94 056,97 €	90 023,49 €	-4,48
76	Produits financiers	38,94 €	135,84 €	71,33
77	Produits exceptionnels	19 282,51 €	9 725,29 €	-98,27
	total recettes exercice	3 706 707,23 €	3 793 290,13 €	
002	Excédent N-1 reporté	927 126,79 €	1 469 663,21 €	36,92
	Total	4 633 834,02 €	5 262 953,34 €	
Résultat exercice	(hors excédents reportés)	786 316,67 €	820 147,73 €	4,12
Résultat global		1 713 443,46 €	2 289 910,94 €	25,17

Comparatif dépenses fonctionnement 2020-2021



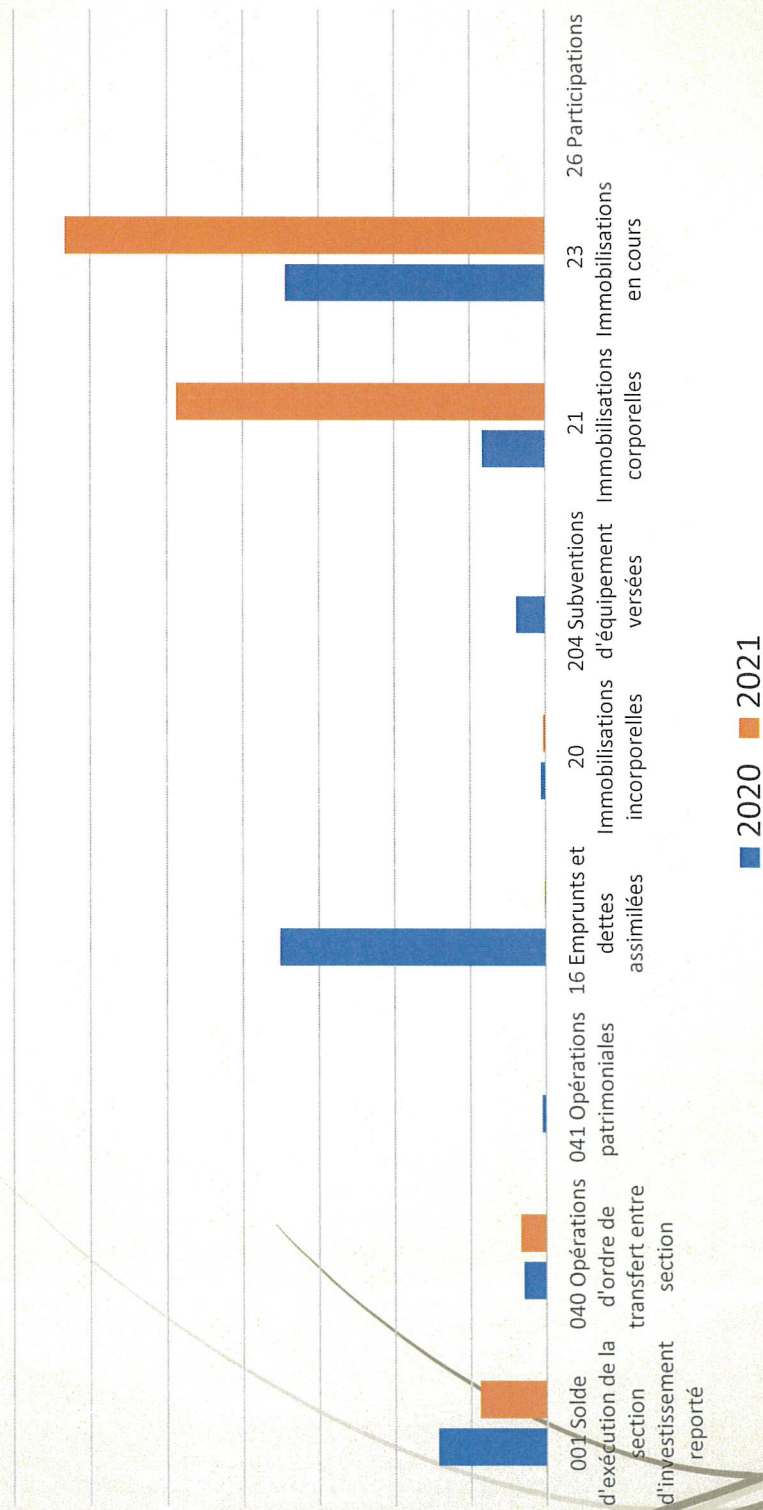
Comparatif recettes fonctionnement 2020-2021



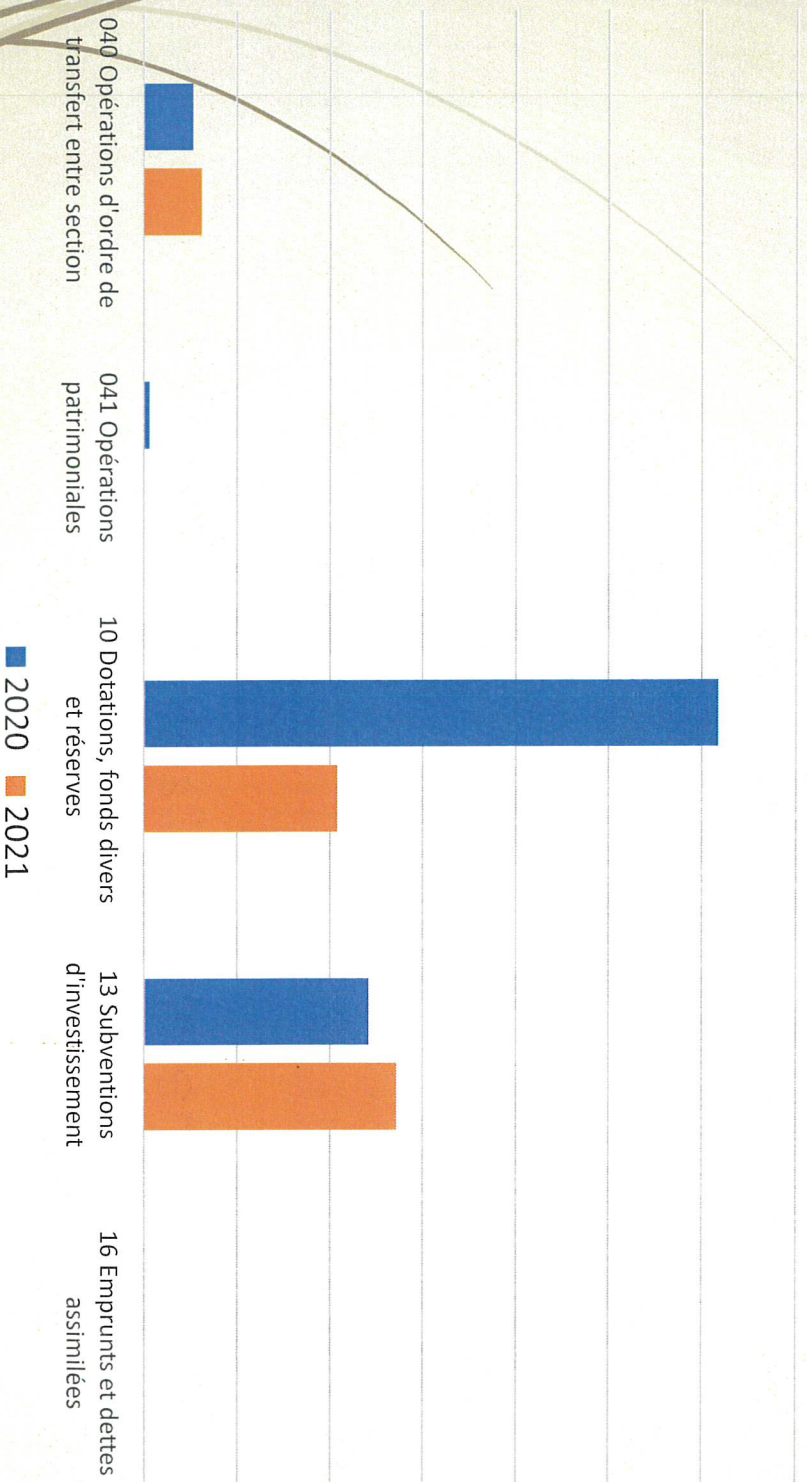
COMPARATIF INVESTISSEMENT 2020-2021

DEPENSES	2020	2021	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	286 603,23	176 270,25	-62,59%
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	61 475,97	68 849,64	10,71%
041 Opérations patrimoniales	11 880,01		
13 Subventions d'investissement			
16 Emprunts et dettes assimilées	703 550,44	3 551,26	-19711,29%
20 Immobilisations incorporelles	15 067,15	7 793,38	-93,33%
204 Subventions d'équipement versées	79 000,00		
21 Immobilisations corporelles	167 195,95	973 597,88	82,83%
23 Immobilisations en cours	688 723,42	1 265 557,74	45,58%
26 Participations	50,00		
TOTAL	2 013 546,17	2 495 620,15	19,32%
RECETTES	2020	2021	
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	106 381,92	124 934,65	14,85%
041 Opérations patrimoniales	11 880,01		
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 235 458,25	416 678,04	-196,50%
13 Subventions d'investissement	483 555,74	542 283,93	10,83%
16 Emprunts et dettes assimilées		1 583,00	
TOTAL	1 837 275,92	1 085 479,62	-69,26%

Comparatif dépenses investissement 2020-2021



Comparatif recettes investissement 2020-2021



Partie 2 : Résultats de clôture

Exercice 2021

Résultats de clôture budget principal 2021

Balance générale

	PREVISIONS	REALISATIONS	EXC OU DEF REPORTES	DEP RECETTES NETTES
Dépenses d'investissement	5 725 450,25	2 319 349,90		2 319 349,90
Recettes d'investissement	5 725 450,25	1 085 479,62		1 085 479,62
Solde d'investissement		- 1 233 870,28	- 176 270,25	- 1 410 140,53
Dépenses de fonctionnement	5 038 815,21	2 972 380,40		2 972 380,40
Recettes de fonctionnement	5 038 815,21	3 793 290,13		3 793 290,13
Solde fonctionnement		820 909,73	1 469 663,21	2 290 572,94
EXCEDENT			1 293 392,96	880 432,21
DEFICIT		412 960,55		¹²

Résultats d'exécution du budget principal

Compte de gestion DGFIP

BUDGET PRINCIPAL	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2020	Part affectée à l'ivt exercice 2020	Résultat de l'exercice 2021	Résultats de clôture de l'exercice 2021
INVESTISSEMENT	-176 270,25		- 1 233 870,28	-1 410 140,53
FONCTIONNEMENT	1 713 443,46	243 780,25	820 909,73	2 290 572,94
TOTAL	1 537 173,21	243 780,25	- 412 960,55	880 432,41

Présentation consolidée BUDGET PPAL + BUDGETS ANNEXES

BUDGET PRINCIPAL		Résultats à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'ivt exercice précédent	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture exercice 2021
Fonctionnement		1 713 443,46	243 780,25	820 909,73	2 290 572,94
Investissement		-176 270,25		- 1 233 870,28	- 1 410 140,53
Total		1 537 173,21	243 780,25	- 412 960,55	880 432,41
REGIE FUNERAIRE		Résultats à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'ivt exercice précédent	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture exercice 2021
Fonctionnement		917,77		- 16 550,50	- 15 632,73
CAMPING		Résultats à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'ivt exercice précédent	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture exercice 2021
Fonctionnement		41 940,71		8 403,13	50 343,84
Investissement		56 244,54		6 026,50	62 271,04
Total		98 185,25		14 429,63	112 614,88
QUARTIER LE PARC		Résultats à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'ivt exercice précédent	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture exercice 2021
Fonctionnement		448 140,35		283 666,82	731 807,17
Investissement		-297 682,14		- 123 999,82	-421 681,96
Total		150 458,21		159 667,00	310 125,21
QUARTIER LES AIRES		AUCUNE DEP	AUCUNE REC		
TOTAL GENERAL		1 786 734,44	243 780,25	- 255 414,42	1 287 539,77

Partie 4 : affectation du résultat

Présentation consolidée affectation BUDGET PPAL + BUDGETS ANNEXES

16

BUDGET PRINCIPAL		Résultats à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'ivt exercice précédent	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture exercice 2021
Fonctionnement		1 713 443,46	243 780,25	820 909,73	2 290 572,94
Investissement		-176 270,25		- 1 233 870,28	- 1 410 140,53
Total		1 537 173,21	243 780,25	- 412 960,55	880 432,41
AFFECTATION		Déf ivt reporté 1 410 140,53	Excédents fct capitalisés 866 621,33	Excédents fct reportés 1 423 951,61	
REGIE FUNERAIRE		Résultats à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'ivt exercice précédent	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture exercice 2021
Fonctionnement		917,77		- 16 550,50	- 15 632,73
AFFECTATION		Déficit de fct reporté 15 632,73			
CAMPING		Résultats à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'ivt exercice précédent	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture exercice 2021
Fonctionnement		41 940,71		8 403,13	50 343,84
Investissement		56 244,54		6 026,50	62 271,04
Total		98 185,25		14 429,63	112 614,88
AFFECTATION		EXC FCT REPORTE 50 343,84	EXC IVT REPORTE 62 271,04		
QUARTIER LE PARC		Résultats à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'ivt exercice précédent	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture exercice 2021
Fonctionnement		448 140,35		283 666,82	731 807,17
Investissement		-297 682,14		- 123 999,82	-421 681,96
Total		150 458,21		159 667,00	310 125,21
AFFECTATION		DEF IVT REPORTE 421 681,96	EXC FCT REPORTE 731 807,17		
TOTAL GENERAL		1 786 734,44	243 780,25	- 255 414,42	1 287 539,77

Partie 5 : Etat de la dette

EMPRUNTS GARANTIS ET EMPRUNTS DE LA
COMMUNE

EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE

Etat de la dette : emprunts garantis

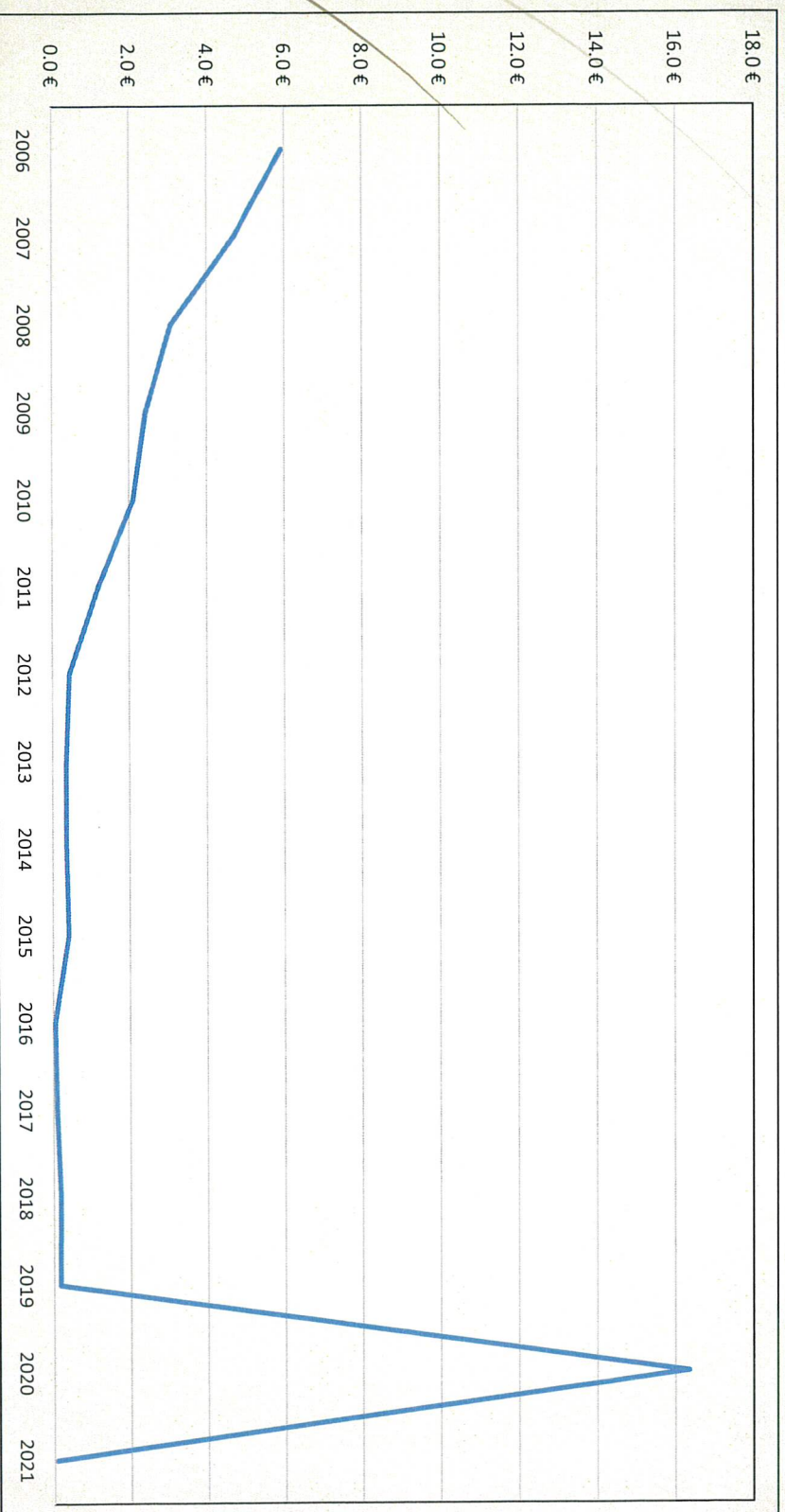
Exercice 2022														
Période	N°	Objet	Date Acq.	Durée	Per	Date Fin	Mt. Initial	CRD	IRD	Interêt	Amortissement	Liquidé	Taux	
1-2022	G5	ASSO NOTRE DAME DE LA FERRAGE	01/10/2003	31	T	01/10/2034	800 000,00	447 552,61	117 439,12	4 251,75	6 695,24	10 946,99	3,8000	
1-2022	G31	EXTENSION EHPAD NOTRE DAME DE LA FERRAGE	16/07/2010	30	T	16/07/2040	2 500 000,00	881 461,41	208 587,85	5 244,70	9 359,21	14 603,91	2,3800	
1-2022										9 496,45	16 054,45	25 550,90		
3-2022	G11	EMPRUNT IME LA BOURGUE	19/10/2010	30	T	01/12/2040	380 000,00	138 113,74	40 095,41	980,61	1 377,15	2 357,76	2,8400	
3-2022										980,61	1 377,15	2 357,76		
4-2022	G5	ASSO NOTRE DAME DE LA FERRAGE	01/10/2003	31	T	01/10/2034	800 000,00	440 857,37	113 250,97	4 188,15	6 758,84	10 946,99	3,8000	
4-2022	G31	EXTENSION EHPAD NOTRE DAME DE LA FERRAGE	16/07/2010	30	T	16/07/2040	2 500 000,00	872 102,20	203 398,84	5 189,01	9 414,90	14 603,91	2,3800	
4-2022										9 377,16	16 173,74	25 550,90		
6-2022	G11	EMPRUNT IME LA BOURGUE	19/10/2010	30	T	01/12/2040	380 000,00	136 736,59	39 124,58	970,83	1 386,93	2 357,76	2,8400	
6-2022										970,83	1 386,93	2 357,76		
7-2022	G5	ASSO NOTRE DAME DE LA FERRAGE	01/10/2003	31	T	01/10/2034	800 000,00	434 098,53	109 127,03	4 123,94	6 823,05	10 946,99	3,8000	
7-2022	G31	EXTENSION EHPAD NOTRE DAME DE LA FERRAGE	16/07/2010	30	T	16/07/2040	2 500 000,00	862 687,30	198 265,85	5 132,99	9 470,92	14 603,91	2,3800	
7-2022										9 256,93	16 293,97	25 550,90		
9-2022	G11	EMPRUNT IME LA BOURGUE	19/10/2010	30	T	01/12/2040	380 000,00	135 349,66	38 163,60	960,98	1 396,78	2 357,76	2,8400	
9-2022	G12	RELAIS SAINTE ANNE PLAI FONCIER	01/09/2014	50	A	01/09/2065	327 039,00	148 099,04	36 043,08	1 555,04	2 665,35	4 220,39	1,0500	
9-2022	G13	RELAIS SAINTE ANNE PLUS FONCIER	01/09/2014	40	A	01/09/2055	520 870,00	232 446,10	78 492,47	4 300,25	4 971,48	9 271,73	1,8500	
9-2022										6 816,27	9 033,61	15 849,88		

Etat de la dette : emprunts garantis (suite)

[illegible]

EMPRUNTS CONTRACTES PAR LA COMMUNE

Dette par habitant



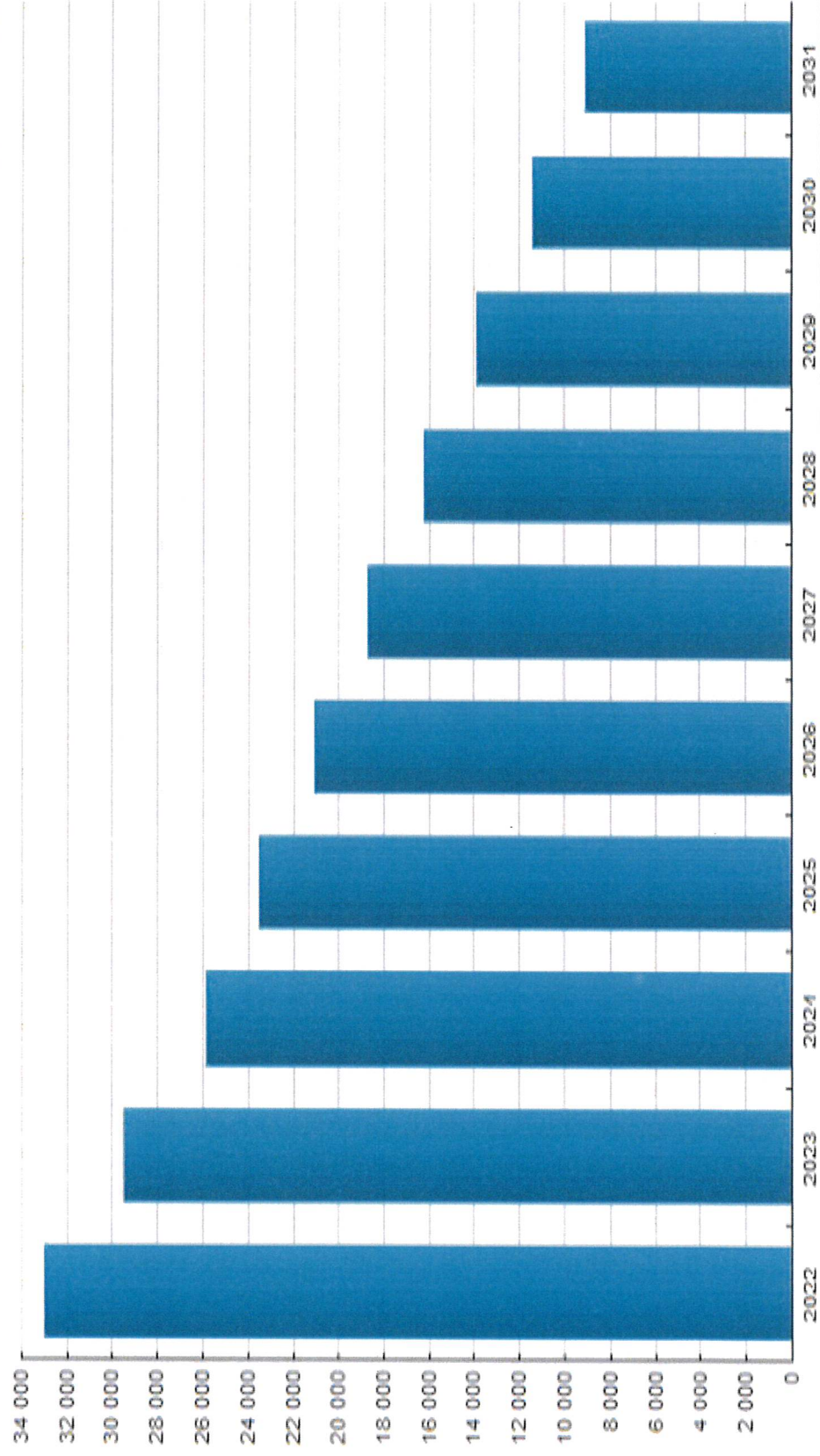
FINANCEMENT REHABILITATION SALLE DU

Situation pluriannuelle des emprunts

N°	Objet	Capital initial	Capital restant du 2022	Capital restant du 2023	Capital restant du 2024	Capital restant du 2025	Capital restant du 2026	Capital restant du 2027	Capital restant du 2028	Capital restant du 2029	Capital restant du 2030	Capital restant du 2031
E1	forêt communale	16 072,81	3 710,09	3 377,00	3 043,07	2 708,31	2 372,71	2 036,27	1 698,99	1 360,87	1 021,90	682,08
E31	PRET SALLE DU PARC	11 400,00	2 280,00	1 140,00								
E32	FINANCEMENT REHABILITATION SALLE DU PARC	41 580,00	27 027,00	24 948,00	22 869,00	20 790,00	18 711,00	16 632,00	14 553,00	12 474,00	10 395,00	8 316,00
		69 052,81	33 017,09	29 465,00	25 912,07	23 498,31	21 083,71	18 668,27	16 251,99	13 834,87	11 416,90	8 998,08

Situation pluriannuelle des emprunts

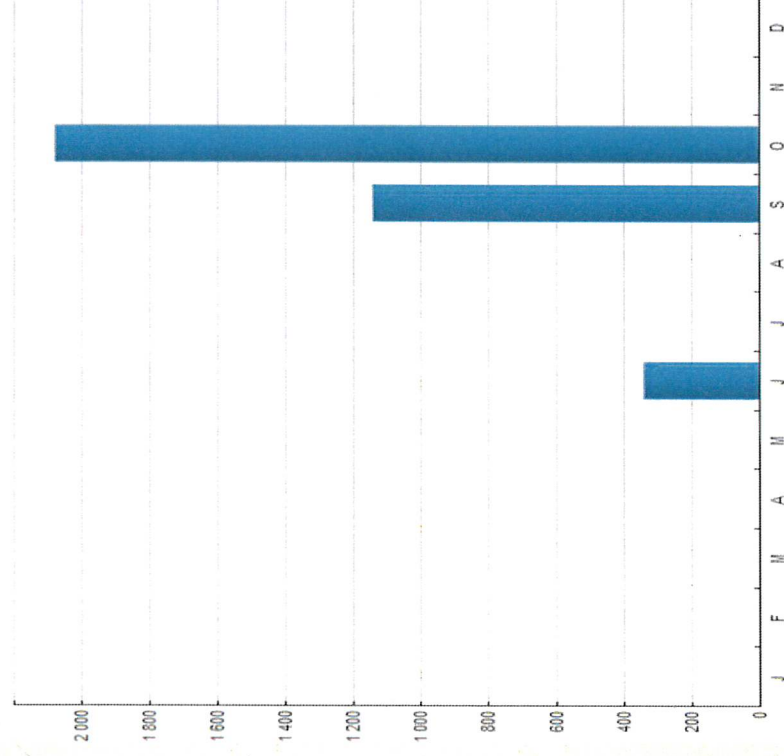
25



Etat préparatoire budgétaire 2022

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Capital Emprunt			
	Art		Montant
	1641	Emprunts en euros	333,09
	16876	Autres établissements publics locaux	3 219,00
			3 552,09
TOTAL POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT :			3 552,09
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Intérêt Emprunt			
	Art		Montant
	66111	Intérêts réglés à l'échéance	9,28
Total pour Intérêt Emprunt :			9,28
Compte ICNE			
	Art		Montant
66			-0,43
	66112	Intérêts - rattachement des icne	-0,43
Total pour Compte ICNE :			-0,43
TOTAL POUR DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :			8,85
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Capital Prêt			
	Art		Montant
	274	Prêts	2 412,09
Total pour Capital Prêt :			2 412,09
TOTAL POUR RECETTES D'INVESTISSEMENT :			2 412,09
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chap			
	Art		Montant
	768		9,28
Total pour Intérêt Prêt :			9,28
TOTAL POUR RECETTES DE FONCTIONNEMENT :			9,28

ECHEANCIER MENSUEL des EMPRUNTS et annuité de la dette



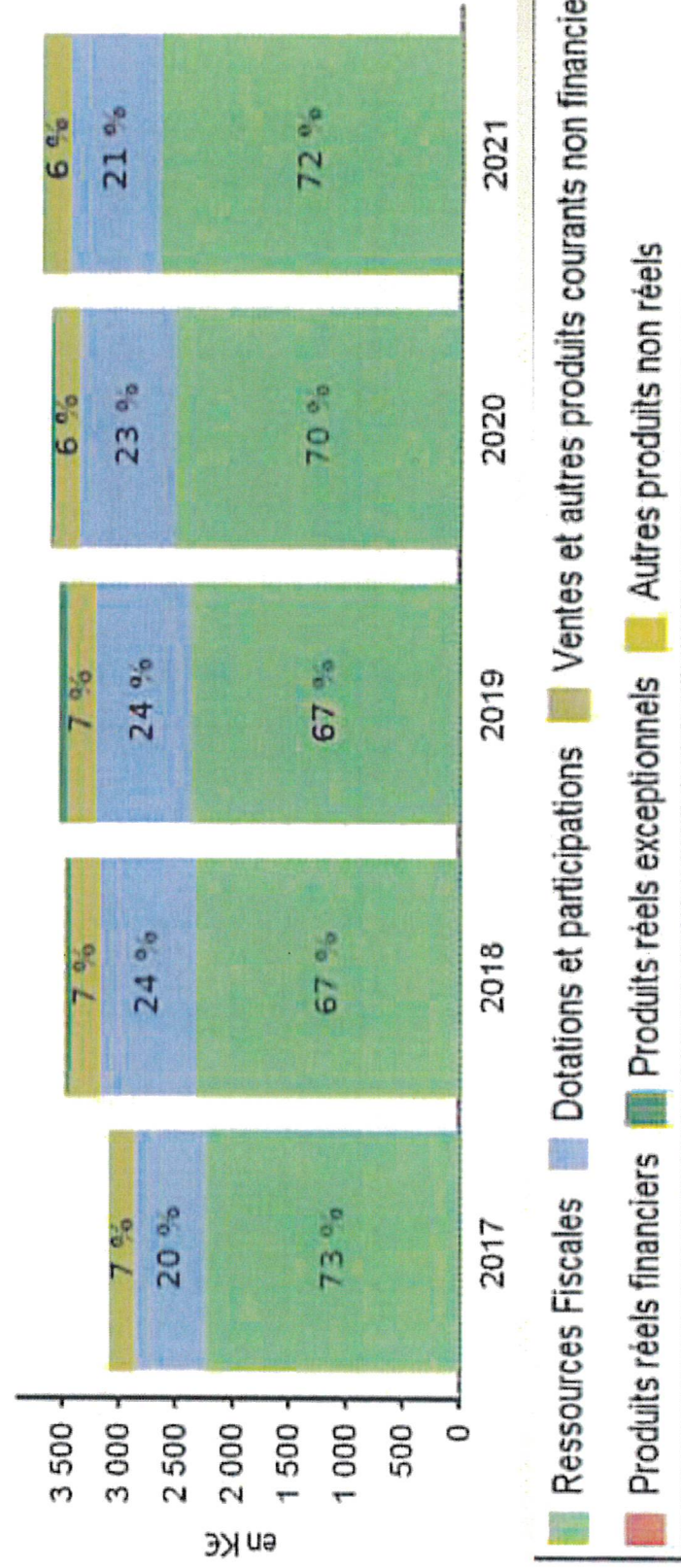
- **Annuité de la dette** : montant des intérêts des emprunts + montant du capital des emprunts à échoir dans l'exercice
- **Dette par habitant** : annuité de la dette/ nombre d'habitants
- Soit pour 2022 : 3561,37 €/ 4 472 habitants = 0,80 €

Partie 6 : analyse des équilibres financiers fondamentaux

Recettes de fonctionnement

Source : Document de valorisation financière DFGIP 2021

STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



REPERES

2021

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources Fiscales	598	652	881	678
Dotations et participations	176	151	172	222
Ventes et autres produits courants non financiers	52	73	150	101
Produits réels financiers	0	0	0	1
Produits réels exceptionnels	2	8	10	10

Strate de référence :

Population : 4471

Régime fiscal : FPU ; Communes de 3 500 à 5 000 habitants

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement met en perspective les recettes comptabilisées par rapport à la prévision budgétaire.

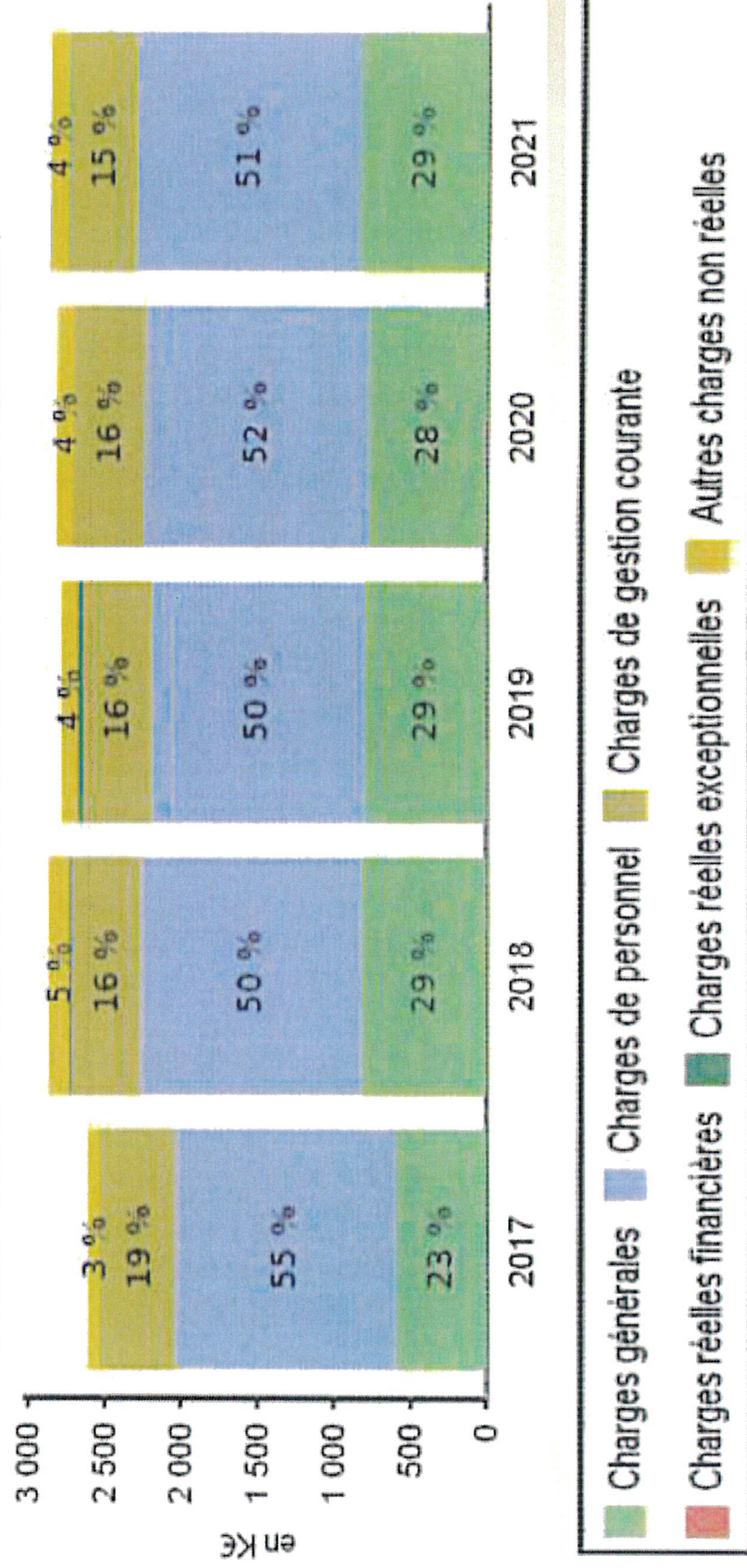
TAUX DE REALISATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2021

Ressources Fiscales	115,51 %
Dotations et participations	81,09 %
Produits courants	146,85 %
Produits financiers	67,92 %

Dépenses de fonctionnement

Source : Document de valorisation financière DFGIP 2021

STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Source : Document de valorisation financière DFGIP 2021

REPERES

2021

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence			
		Département	Région	National	
Charges générales	189	202	289	232	
Charges de personnel	329	438	570	447	
Charges de gestion courante	97	84	117	105	
Charges réelles financières	0	16	22	20	
Charges réelles exceptionnelles	1	8	15	11	

Strate de référence :

Population : 4471

Régime fiscal : FPU : Communes de 3 500 à 5 000 habitants

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement met en perspective les dépenses comptabilisées au regard de la prévision budgétaire.

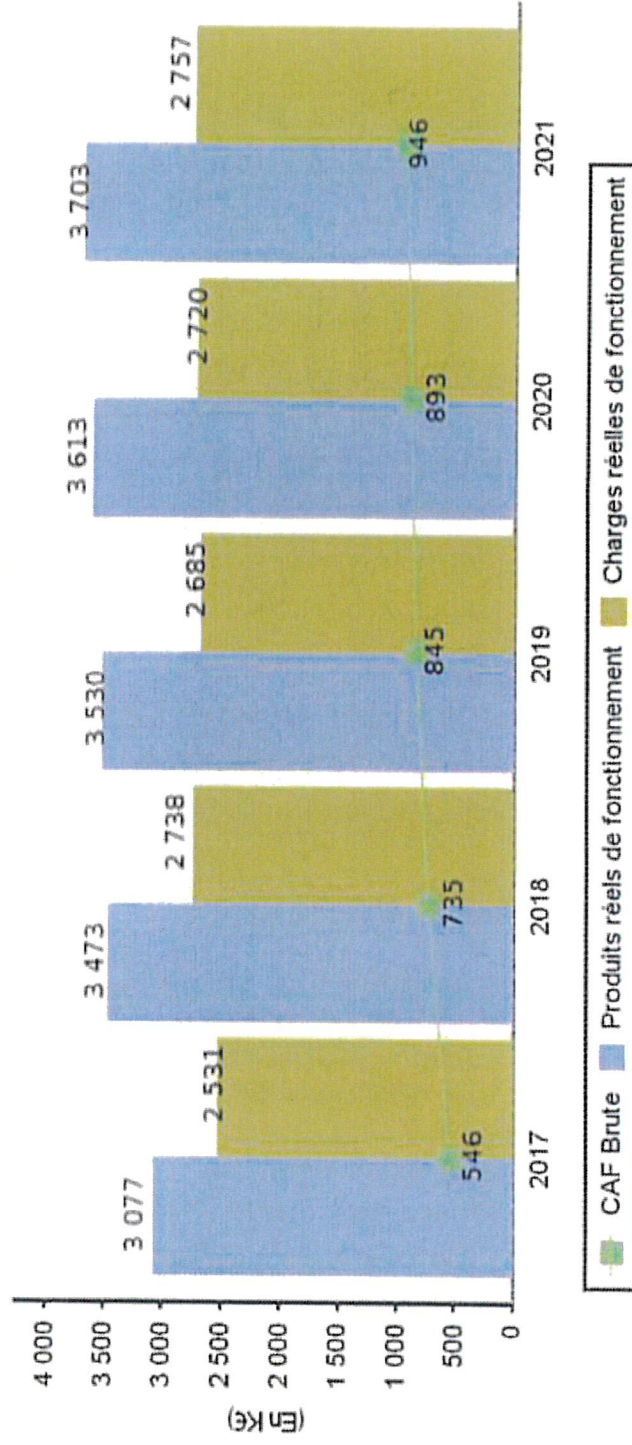
TAUX DE REALISATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2021

Charges générales	75,21 %
Charges de personnel	90,52 %
Charges de gestion courante	85,12 %
Charges réelles financières	0,44 %

Autofinancement brut

Source : Document de valorisation financière DFGIP 2021

EVOLUTION DE LA CAF BRUTE



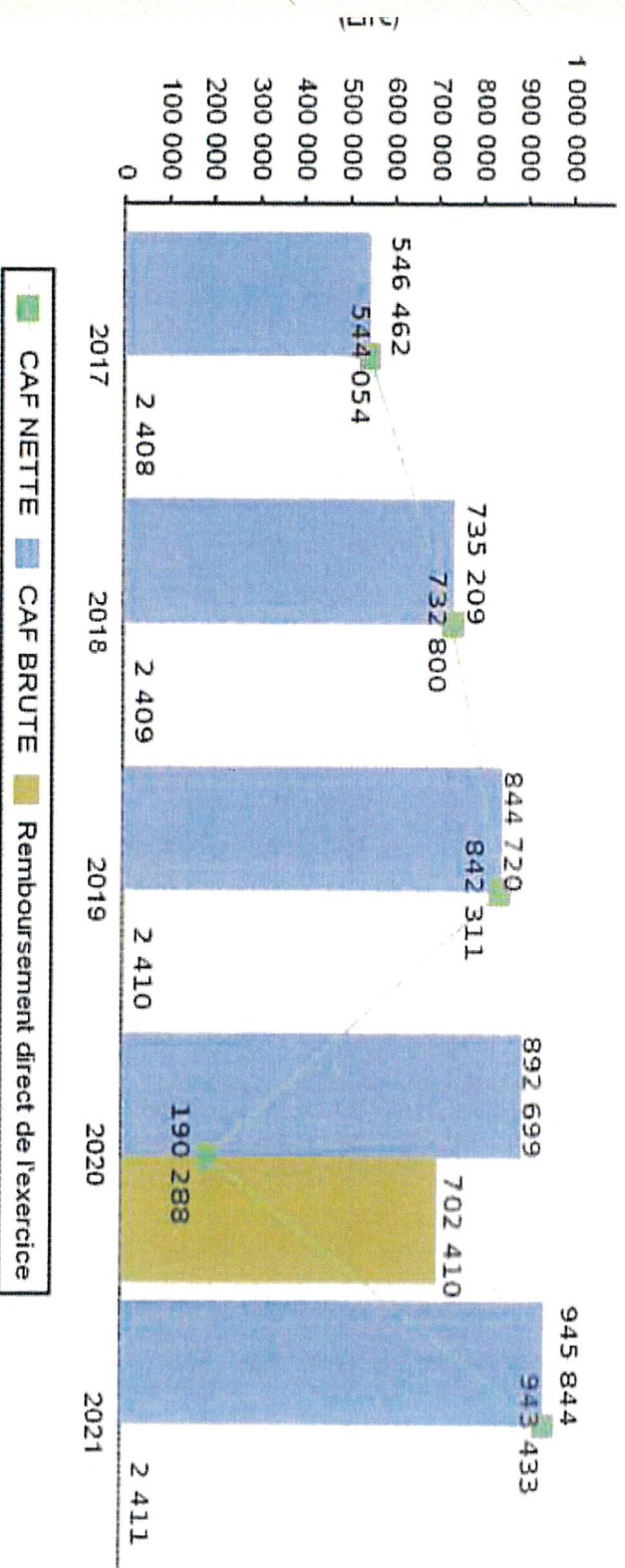
La capacité d'autofinancement brute

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement. La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

Autofinancement net

Source : Document de valorisation financière DFGIP 2021

EVOLUTION DE LA CAF NETTE



La capacité d'autofinancement nette

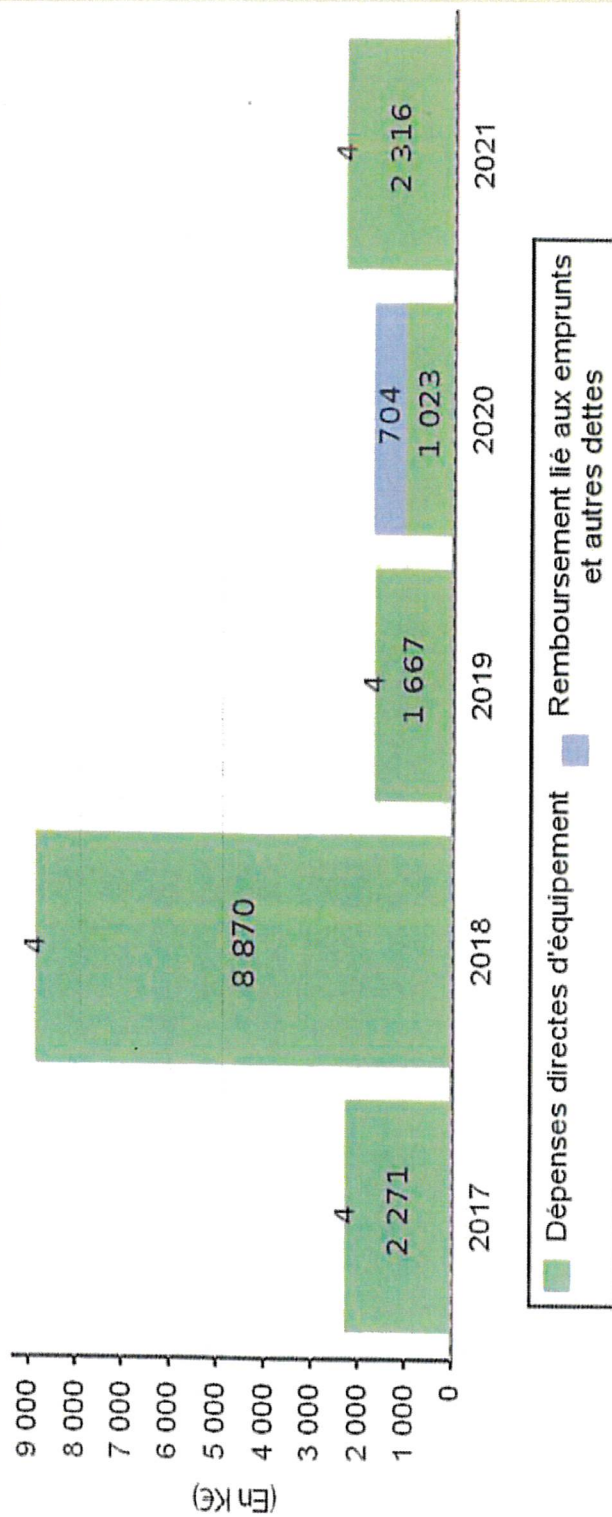
La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

Opérations d'investissement- DEPENSES

Source : Document de valorisation financière DFGIP 2021

EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



REPERES

2021

En €/hab

Dépenses directes d'équipement

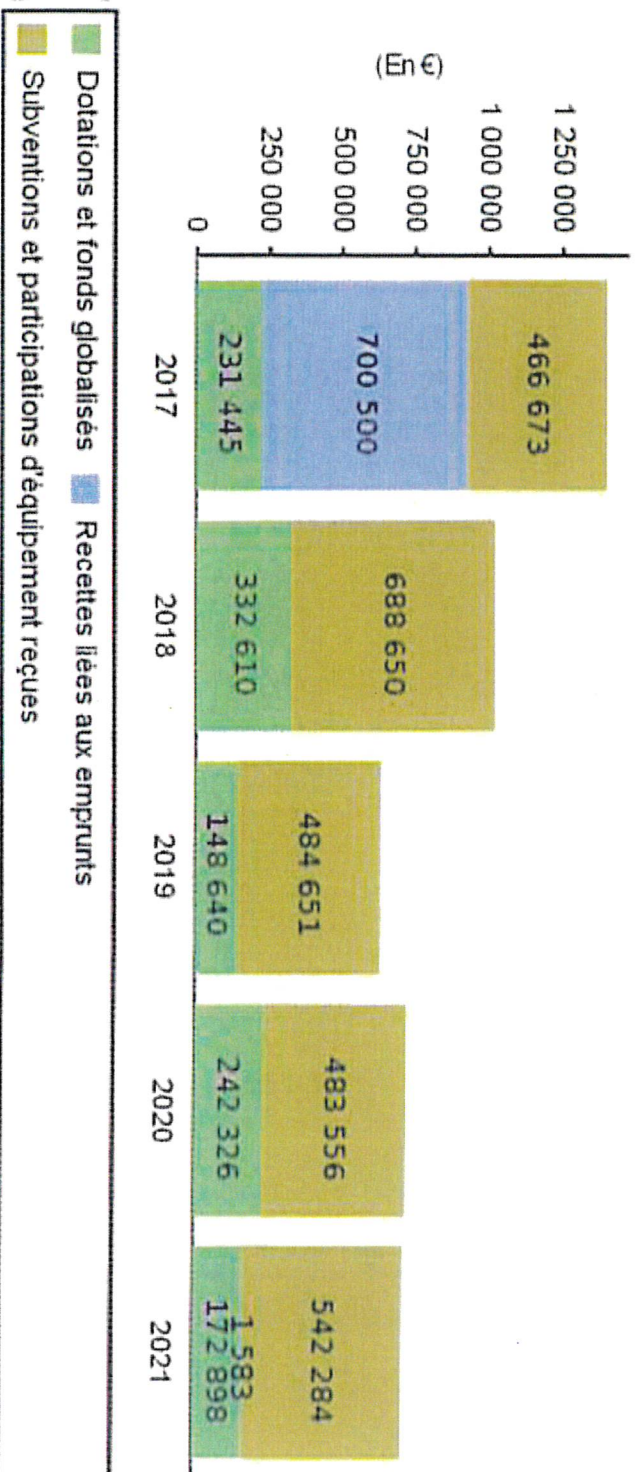
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes

	Montant en € par hab. pour la strate de référence		
	Commune	Département	Région
Dépenses directes d'équipement	518	286	388
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	1	70	75
			National
			302
			80

Opérations d'investissement – Recettes

Source : Document de valorisation financière DFGIP 2021

EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT

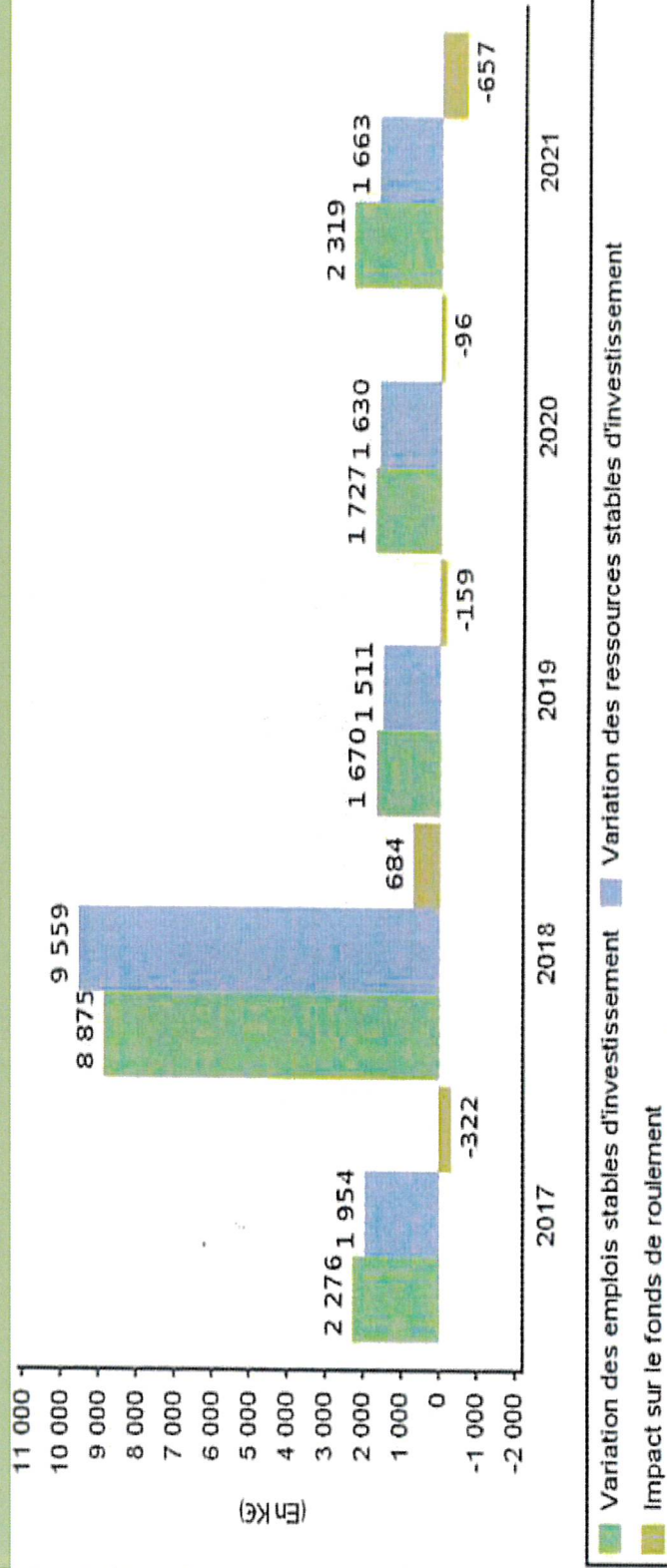


REPERES

En €/hab	2021	Montant en € par hab pour la strate de référence			
		Commune	Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés		39	67	80	65
Recettes liées aux emprunts		0	17	38	53
Subventions et participations d'équipement reçues		121	87	123	70

Financement des investissements

Source : Document de valorisation financière DFGIP 2021



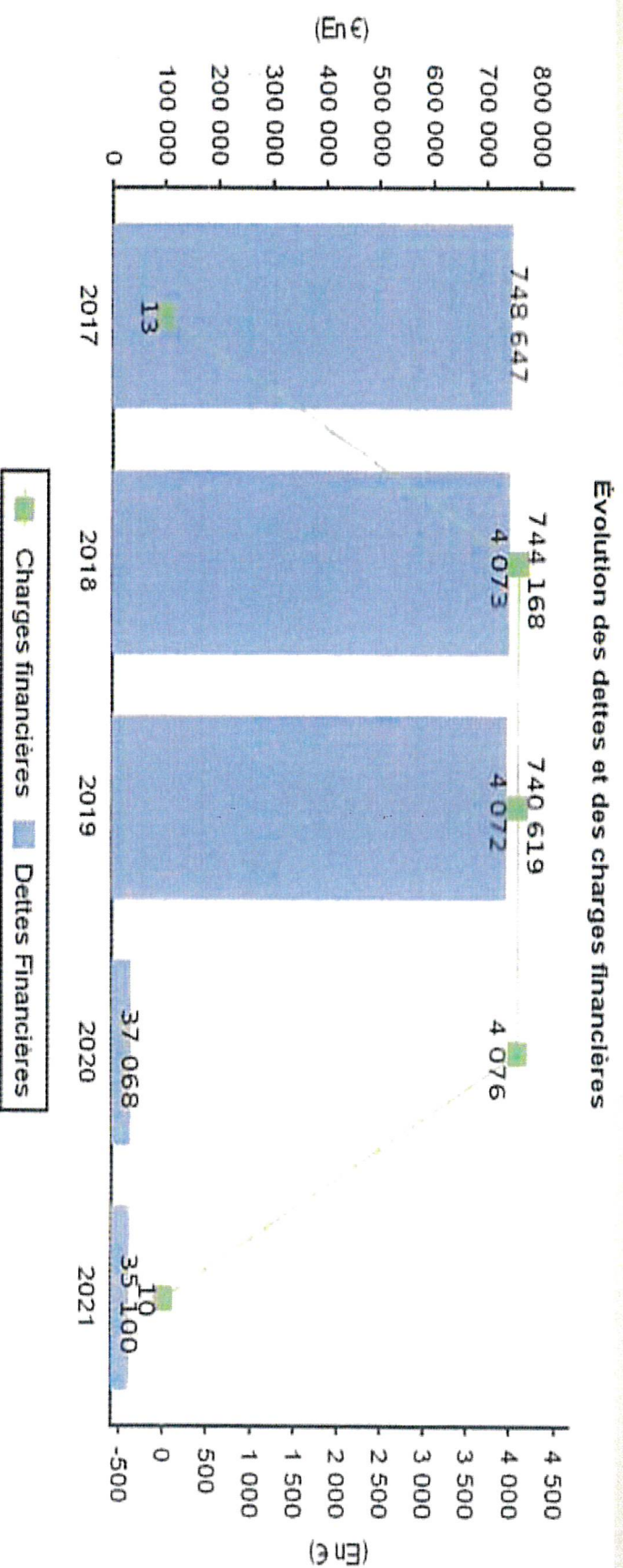
L'ensemble des dépenses d'investissement s'apparente à des emplois (dépenses d'équipement, remboursements de dettes, autres...). Parallèlement, l'ensemble des moyens financiers dont dispose la collectivité constitue des ressources (CAF, plus-values de cession, dotations et subventions, emprunts...). Le solde entre le total des ressources et le total des emplois représente l'impact sur le fonds de roulement.

La variation du fonds de roulement correspond :

1. à un prélèvement sur les réserves lorsque les ressources d'investissement de la collectivité sont inférieures à son niveau de dépenses d'investissement,
2. à un abondement des réserves lorsque les dépenses d'investissement se révèlent inférieures aux ressources (dont emprunts nouveaux) que la collectivité peut mobiliser.

ENDETTEMENT

Source : Document de valorisation financière DFGIP 2021



L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

Partie 7 : Prospective budgétaire 2022

Note de conjoncture Dépenses FCT

► Charges à caractère général

Une hausse de 7,16 % des charges à caractère général est constatée : elle est liée : à l'augmentation en volume des commandes de matériel d'hygiène, d'entretien et d'essuyage, également à l'augmentation des combustibles et de l'énergie, à l'ouverture du centre de vaccination, et à la reprise d'une activité normale des services. L'année 2020 comme comparatif n'est que relative car c'est une année particulière avec cessation temporaire de certains services

Néanmoins, la politique mise en place pour la diminution des coûts, notamment par la négociation des marchés (fournitures, fluides ...) se poursuit

► Charges de personnel

Les dépenses de personnel sont stables (+0,03%), le recrutement de personnel en 2022 sera lié au départ à la retraite de certains agents

► Charges de gestion courante

Une baisse de 6,83 % notamment en raison de la non réception de certains titres liés aux participations (PNRL conseil architectural,...)

► Dotation aux amortissements

Augmentation de 14,85 % : progression des immobilisations en N-1 (achat de matériel roulant et matériel informatique),

► Charges exceptionnelles :

remboursement du trop perçu sur un contrat aidé antérieur, et d'une taxe foncière à l'EPF

Note de conjoncture Recettes FCT

► Produits des services

Reprise de l'encaissement des recettes des repas à la cantine scolaire, reconduction des mesures prises en faveur du commerce local (exonération de la redevance d'occupation du domaine public sur la totalité de l'année 2021),

► Fiscalité

Augmentation globale des recettes (5,89%) due à la revalorisation des bases des taxes, ainsi qu'à la progression de la taxe additionnelle aux droits de mutation en 2021 (ensemble des transactions immobilières sur le territoire de la commune)

Retour à la normale pour l'encaissement des droits de place du marché

► Dotations - participations

Stabilité des dotations : de solidarité rurale, dotation nationale de péréquation

Versement d'une participation départementale de 10000 € pour le fonctionnement du centre de vaccination

► Autres produits de gestion

Baisse par rapport à 2020 car l'an dernier rattrapage loyers Luberon Paysan et UVCL, mais entrée en 2021 de nouvelles recettes pérennes (loyers logements communaux terminés)

► Produits exceptionnels

Encaissement des astreintes d'urbanisme notamment

NOTE DE CONJONCTURE : Restes à réaliser en investissement

► DEPENSES

Le montant des dépenses restant à réaliser s'élève à 1 424 799,70€

Il s'agit **principalement**

- de la poursuite de l'opération d'aménagement du quartier des Aires, dont l'ajustement des prévisions sera fait au BP 2022
- de la poursuite de l'opération confortement de la falaise
- de la fin de la dernière tranche de réhabilitation des logements communaux et surfaces annexes
- du lancement de l'opération de requalification d'un espace public et de jeux au complexe Maurice GREFF
- de la poursuite du programme de voirie et des acquisitions de terrains de voirie
- Du lancement de la construction du Skate park

► RECETTES

Le montant des restes à réaliser en recettes s'élève à 1 968 318,90€

Il s'agit principalement du report de la vente du bâtiment VITIFRUITs et des subventions non encore encaissées

NOTE DE CONJONCTURE : Investissement

DEPENSES	RECETTES
Principales opérations d'investissement envisagées 2022	Subventions d'équipement
Fin de l'opération d'aménagement du quartier des Aires	FCTVA
Fin de la réhabilitation des logements communaux et surfaces annexes (2 ^{ème} tranche) et lancement 3 ^{ème} tranche (Place Eglise)	Taxes d'aménagement
Travaux de confortement de la falaise	Recours à l'emprunt
Travaux au groupe scolaire	
Etude aménagement Place du Château	
Eclairage public	
Rénovation et entretien de la voirie urbaine et rurale	
Skate park	
Aménagement d'un espace de vie associatif au stade Greff	
Aménagement de la rue du Revol et du terrain communal	
Construction d'un bâtiment pour les services techniques municipaux	

Note de conjoncture : budgets annexes

► Budget annexe Régie funéraire

La tranche de construction de caveaux est terminée : le résultat de clôture fait apparaître un déficit de 15 632,73 €, qui sera compensé par la vente des caveaux actuellement en stock

► **Budget annexe Camping municipal** : le camping municipal n'a pas ouvert ses portes pour la saison 2021, cependant une aide de l'Etat d'un montant de 15 302 € a été perçue afin de compenser la perte de recettes antérieure, Le résultat de clôture fait donc apparaître un excédent en fonctionnement (50 343,84 €) et en investissement (62 271,04 €)

► **Budget annexe Quartier le Parc** : Les écritures relatives aux stocks de terrains ont été régularisées, la vente de terrains également, le résultat de clôture fait apparaître un excédent de 731 807,17 € en fonctionnement et un déficit de clôture de 421 681,96 € en investissement, Les derniers terrains en stock seront cédés en 2022 et le budget clôturé en fin d'année

► **Budget annexe les Aires** : Le budget annexe des Aires n'a pas fonctionné en 2021, la totalité des dépenses a été réalisée sur la section d'investissement du budget principal

Note de conjoncture : Recours à l'emprunt

- Montant de la dette par habitant et par an en 2022 : 0,80 €
- Prévisions de recours à l'emprunt pour l'exercice 2022

Un emprunt représentant le montant prévisionnel nécessaire à l'équilibre du budget en section d'investissement sera inscrit en recettes, dans l'attente de la suite réservée aux demandes de financement sollicitées auprès des partenaires institutionnels, et également pour garantir l'équilibre financier de l'aménagement du quartier des Aires, opération se poursuivant sur l'exercice 2022,

Le recours effectif à un emprunt devra répondre aux règles stipulées ci-dessous et fera l'objet d'une autorisation expresse de l'assemblée délibérante

Le cadre juridique de recours à l'emprunt pour les collectivités territoriales

- L'article 32 de la loi n°2013-672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires, codifié à l'article L. 1611-3-1 du CGCT définit désormais les emprunts que les collectivités territoriales, leurs groupements et les services départementaux d'incendie et de secours peuvent souscrire auprès des établissements de crédit, en limitant l'accès aux produits les plus simples.
Pour que leur souscription soit autorisée, les emprunts doivent présenter les caractéristiques suivantes :
- Les emprunts peuvent être libellés en euros ou en devises étrangères à la condition de se prémunir contre les risques de change. Dans ce cas, un contrat d'échange de devises contre euros doit être conclu pour le montant total et la durée totale de l'emprunt concerné ;
- Le taux d'intérêt des emprunts souscrits peut être fixe ou variable. Pour tous les emprunts à taux variable, les indices et les écarts d'indices autorisés pour les clauses d'indexation du taux d'intérêt sont déterminés par le décret n° 2014-984 du 28 août 2014, codifié aux articles R. 1611-33 et R. 1611-34 du CGCT. La formule d'indexation des taux variables doit répondre à des critères de simplicité ou de prévisibilité des charges financières des entités concernées.
- Les emprunts sont exclusivement destinés à financer des investissements, qu'il s'agisse d'un équipement, d'un ensemble de travaux sur cet équipement ou d'acquisitions de biens durables considérés comme des immobilisations
- Les emprunts n'ont pas à être affectés spécifiquement à une ou plusieurs opérations précisément désignées au contrat, ils peuvent être globalisés et correspondre à l'ensemble du besoin de la section d'investissement

DISPOSITIONS DE LA LOLF 2022- COMMUNES

■ Fiscalité

Revalorisation forfaitaire des bases à 3,4 % pour les terrains, locaux d'habitation et locaux industriels

Revalorisation prise en compte dans le calcul de la dynamique des pertes de TH

Cette revalorisation ne concerne pas les locaux professionnels auxquels s'applique un dispositif basé sur l'évolution annuelle des loyers

■ Compensation de la suppression de la TH sur les résidences principales : 100 millions d'€ supplémentaires pour tenir compte des rôles supplémentaires de TH 2020 émis en 2021

DISPOSITIONS DE LA LOLF 2022- COMMUNES

► DGF 2022:

Gel de l'enveloppe pour la 5^{ème} année consécutive, Ce gel n'empêchera pas les variations individuelles de DGF en 2022 résultant des règles habituelles de calcul avec notamment :

- l'évolution de la situation de chaque commune au regard des critères de calcul
- les redéploiements de crédits au sein de l'enveloppe , qui se traduisent par des écrêtements appliqués sur certaines parts de DGF

- relèvement du seuil d'écrêtement sur la DGF 2022 : le niveau de potentiel fiscal à partir duquel un écrêtement est prélevé sur la dotation forfaitaire passe de 75 à 85 % de la moyenne nationale

► **Dotation nationale de péréquation** : aucune hausse de la DNP prévue pour 2022

► Dotation de solidarité rurale

Elle a été créée au sein de la DGF et comprend 3 fractions : la commune est éligible à la 2^e part destinée aux communes de moins de 10 000 habitants disposant d'un potentiel financier par habitant inférieur au double du PF par habitant moyen de leur strate démographique.

La DSR tient compte d'une part des charges que supportent les communes rurales pour maintenir un niveau de services suffisant et d'autre part de l'insuffisance de leurs ressources fiscales

Une progression de 95M€ est prévue en 2022

Révision des critères de calcul des dotations

- Apport de la LOLF 2022 : prise en compte de nouvelles ressources pour le calcul du potentiel fiscal et financier :
 - part communale sur les droits de mutation à titre onéreux
 - imposition forfaitaire sur les pylônes électriques
 - majoration de la TH sur les résidences secondaires



DOTATION DE SOUTIEN pour la protection de la biodiversité et pour la revalorisation des aménités rurales

La LOLF 2022 élargit le périmètre de la dotation et augmente les crédits en conséquence

Les crédits de la dotation passent de 10 M€ en 2021 à 24,3 M€ en 2022

Une nouvelle fraction, destinées aux communes situées dans un Parc naturel régional (PNR), d'un montant de 5 M€

4 conditions cumulatives d'éligibilité :

- Communes de moins de 10 000 habitants
- Communes peu denses ou très peu denses
- Potentiel financier par habitant inférieur à la moyenne des communes de même strate
- Territoire classé en tout ou partie en PNR

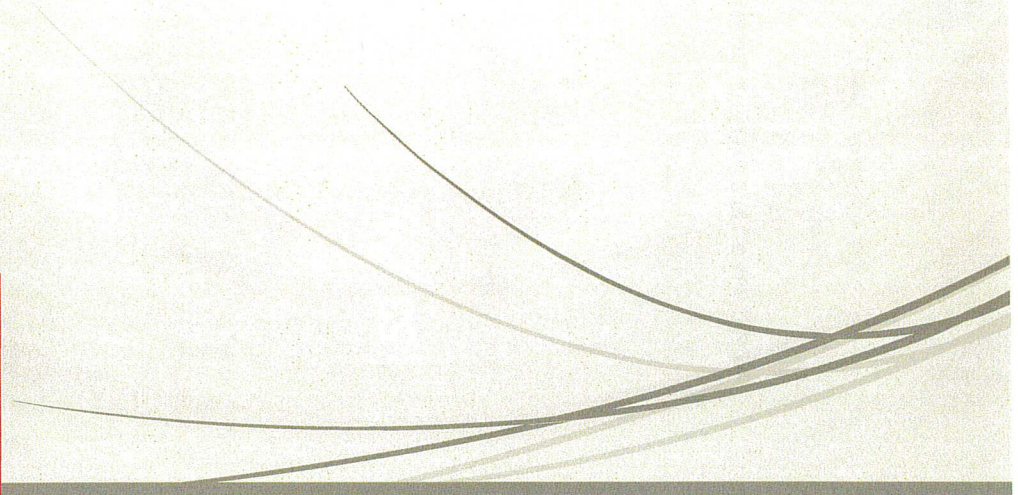
Fonds de compensation de la TVA

- Entrée en vigueur de l'automatisation du calcul du FCTVA pour les dépenses d'investissement effectuées à compter du 01/01/2022: procédure informatisée permettant le calcul automatique du fonds selon les dépenses réalisées pendant l'exercice, Une nouvelle application informatique est mise en place par la DGFIP (ALICE)
- Le FCTVA sera établi non plus à partir des déclarations des collectivités mais sur une base comptable des dépenses mises en paiement via la DGFIP
- Pour l'année 2022, le FCTVA concernera les dépenses d'investissement réalisées en 2021, qui seront donc soumises à déclaration. Les dépenses d'investissement réalisées en 2022 entreront dans le nouveau dispositif,

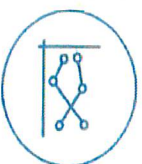
Dotations- subventions investissement

ETAT	DEPARTEMENT	REGION	AUTRES FINANCEURS
Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	Contrat Départemental de solidarité rurale	Contrat régional d'équilibre territorial (CRET)	CAF CARSAT..... Pour des opérations spécifiques
Dotation de soutien l'investissement public local (DSIL)	Programme d'équipement rural	Fonds régional d'aménagement du territoire (FRAT)	Europe (FEDER..)
Contrat de ruralité (CRCTSL)	Fonds départemental d'amélioration du cadre de vie (FDACV)	Aide à la rénovation énergétique des bâtiments	ADEME Agence de l'Eau
Contrat de transition écologique (CTE)	Fonds départemental de répartition des amendes de police		
Contrat Avenir			

QUELQUES INDICATEURS



DEMOGRAPHIE : 4472 Habitants au 01/01/2022



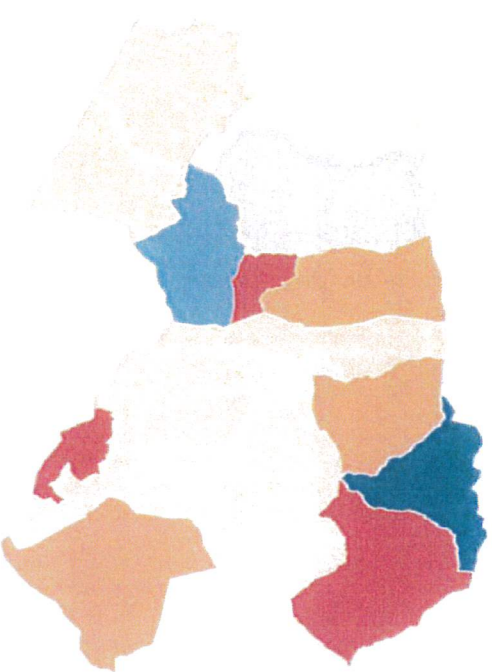
3,1%
La variation de la population sur la période 2013-2018, soit
130 individus

30

Le nombre de naissances enregistrées en 2020 pour La
Tour-d'Aigues contre 41 en 2019



105 HAB./KM²
La densité de population pour La Tour-d'Aigues contre 69
hab./km² pour la CC Territoriale Sud-Luberon



Evolution de la population entre 2013 et 2018



LOGEMENT ET IMMOBILIER



2 164

Le nombre total de logements à l'échelle de la commune, contre 851 en 1968 !

8%

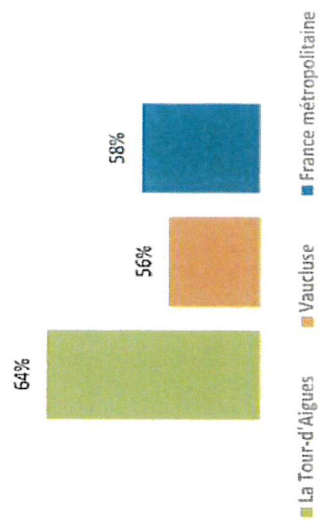
Le taux de vacance pour La Tour-d'Aigues contre 9% pour la CC Territoriale Sud-Luberon



15 ANS

L'ancienneté moyenne d'emménagement pour La Tour-d'Aigues, contre 15 ans pour le Vaucluse ou encore 15 ans au niveau national

LA PART DES PROPRIÉTAIRES DE LEUR RÉSIDENCE PRINCIPALE



Source : INSEE, 2018



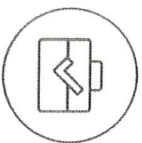
L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

Un taux de vacance élevé dans un territoire est souvent caractéristique d'un enjeu de rénovation d'une partie du parc de logements, peu adapté à la structure de la population et/ou aux standards actuels. A ce jour, en France, environ 3 millions de logements seraient inoccupés sur un parc total de 35 millions.

EMPLOI

1 913

Le nombre d'actifs dans la commune, soit 76% de la population des 15-64 ans qui travaille ou cherche du travail, contre 77% pour la CC Territoriale Sud-Luberon



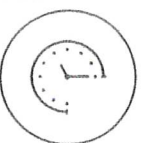
12%

Le taux de chômage pour La Tour-d'Aigues (au sens de l'INSEE), contre 12% pour la CC Territoriale Sud-Luberon

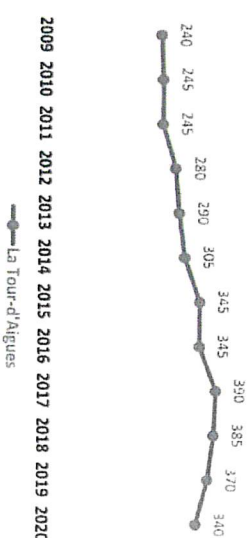


84%

La part des salariés en CDI ou titulaire de la fonction publique pour La Tour-d'Aigues, contre 83% pour le Vaucluse



ÉVOLUTION DES DEFM* DE CAT. A, B, C



*Demandeurs d'emploi en fin de mois

Source : Pôle Emploi, 2009-2020

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Chômeur = actif sans emploi selon l'enquête nationale réalisée par l'INSEE

Avantage : au plus proche de la réalité du territoire
Inconvénient : des données plus anciennes (2017)

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois = personne qui s'est inscrite à Pôle Emploi

Avantage : des données récentes, en 2020 voire 2021 (commune > à 5000 hab. ou échelle zone d'emploi)
Inconvénient : des données incomplètes (tous les actifs au chômage ne s'inscrivent pas à Pôle Emploi)

FAMILLES ET MENAGES

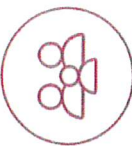
110

Le nombre de 0-2 ans de la commune contre 139 en 2013



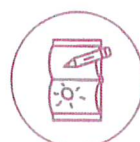
780

Le total des familles avec enfants, soit 43% des ménages contre 39% pour la CC Territoriale Sud-Luberon

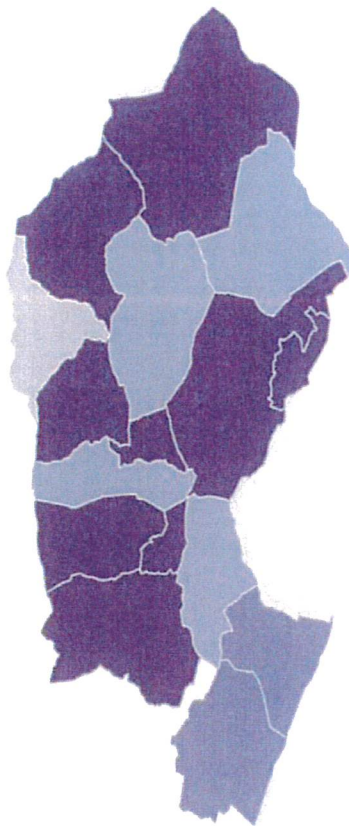


1 567

Le nombre d'habitants de plus de 15 ans qui sont mariés, alors que 158 sont pacsés



la CC Territoriale Sud-Luberon



Part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles



Source : INSEE, 2018

Vie locale

la CC Territoriale Sud-Luberon



Le nombre d'associations enregistrées au sein du Répertoire National des Associations* pour La Tour-d'Aigues

133

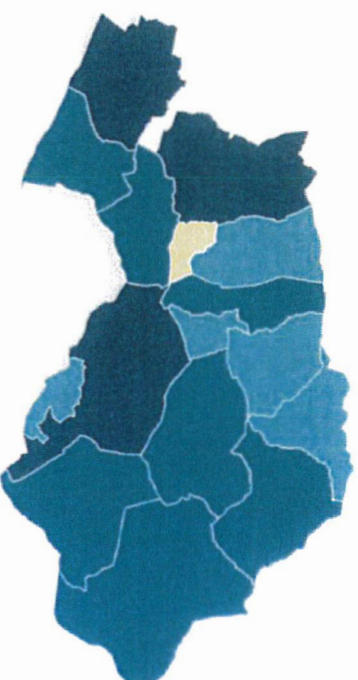
23%

La part des habitants ayant une licence sportive, contre 22% pour la CC Territoriale Sud-Luberon



Le nombre total de commerces de proximité pour La Tour-d'Aigues enregistrés au 1er janvier 2021 dans la Base Permanente des Équipements de l'INSEE**

37



Nombre de commerces de proximité par commune



Source : Base Permanente des Équipements - INSEE, 2020, traitement Ithéa